

Le P'tit Daslois

vosre commune sur
www.mairie-dasle.fr



FÉVRIER 2018

N° 91

➤ **Édito**



Bonne année à tous !

Je profite de ce premier éditorial pour présenter, à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour la nouvelle année. Que 2018 vous apporte toutes les satisfactions que vous attendez. Dans ce premier numéro de l'année, nous revenons sur les derniers événements de 2017, notamment les deux réunions publiques que nous vous avons proposées sur la vitesse et les compteurs Linky. Si le sujet des nouveaux compteurs n'est pas une prérogative de la commune et que la réunion se voulait avant tout informative, celle sur la circulation routière aura des conséquences dès cette année. En effet, et même si je m'attendais à une mobilisation plus forte des habitants pour cette réunion, il apparaît que vous souhaitez fortement de nouveaux aménagements pour réduire la vitesse des usagers. Ce sera chose faite dès 2018 avec la mise en place d'équipements de nature à renforcer la sécurité de chacune et chacun d'entre vous.

Dans ce numéro, nous évoquons aussi la reprise des travaux au Parc Japy, ainsi que l'ouverture du cabinet médical dans les locaux de l'ancien bureau de Poste. Et nous souhaitons la bienvenue aux deux professionnelles de santé qui s'y sont installées et que nous vous présentons.

Un mot enfin sur nos écoles où, conformément à la décision prise par le Conseil d'école, nous resterons à la semaine de quatre jours et demi.

Pour terminer, je signalerai que j'ai été contraint d'annuler les vœux du 12 janvier suite à une hospitalisation imprévue en début d'année. Une séance de rattrapage aura lieu prochainement ! Bonne année encore à toutes et à tous, bonne année à Dasle !

**Le Maire
Stéphane Gricourt**

➤ **Actualité**



Une centaine de personnes pour la réunion sur la vitesse.

Haro sur la vitesse !

La vitesse excessive est un problème récurrent un peu partout, à Dasle comme ailleurs. Afin de faire le point sur la question, mais aussi pour envisager les solutions possibles pour faire échec aux «Fangio» de la route, nous vous avons proposé une réunion publique au mois d'octobre. Plus de cent personnes se sont déplacées à la Salle Espace-Loisirs à cette occasion et j'avoue avoir été déçu par cette affluence. Pour un tel sujet, sur lequel nous sommes souvent interpellés, je m'attendais à bien davantage de monde... De ce rendez-vous, il en est ressorti que 80% des gens sont favorables à l'aménagement d'ouvrages afin de réduire la vitesse des usagers, avec une forte préférence pour les ralentisseurs, 60% des gens souhaitant par ailleurs une surveillance accrue des forces de l'ordre.

Au niveau sécurité, le point noir retenu par de nombreux Daslois est le carrefour de la Mairie où la mise en place de feux est fortement souhaitée. Des feux asservis à la vitesse, c'est-à-dire qu'ils passeraient automatiquement au rouge en cas de vitesse supérieure à la vitesse autorisée.

Les avis et remarques émis lors de la réunion seront pris en compte par les élus qui étudieront les différentes solutions au carrefour de la Mairie, mais également sur les autres secteurs à risque du village. Toutes les entrées sont concernées, mais pas uniquement puisque d'autres secteurs seront étudiés.

Une première étude a fait apparaître la nécessité d'installer une dizaine de ralentisseurs, ce qui représente un budget total de l'ordre de 100 000 €. Avec les aides financières que la commune peut obtenir pour ce type d'investissement, ces équipements pourraient être commandés dès cette année.



Le Maire Stéphane Gricourt a exposé la problématique et écouté les doléances des Daslois.

Stéphane Gricourt

► Vie municipale

Rythmes scolaires : on reste à 4 jours et demi

Maryse Semal

Le gouvernement a donné le choix aux communes de réorganiser, ou pas, les rythmes scolaires dans les écoles primaires. A Dasle, rien n'a été fait dans la précipitation et les élus ont souhaité prendre le temps de la réflexion et, après avis consultatif des élus et des parents d'élèves, le Conseil d'école, composé de représentants des enseignants, des parents d'élèves et de la commune, a récemment tranché : la semaine de quatre jours et demi sera maintenue pour les trois prochaines années scolaires. Toutefois, dans la mesure où les aides qu'apportait l'Etat pour le financement partiel des actions ne sont plus garanties, la commune prévoit de «réduire la voilure» et de réduire le budget accordé aux temps d'accueil périscolaires.

Révision du PLU

Stéphane Gricourt

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) est en cours de révision générale avec l'aide de l'ADU qui définit les perspectives de développement pour notre village à quinze ans. Pour un village comme Dasle, l'une des contraintes imposées est la modération de la consommation des espaces (ce qui revient à dire que Dasle ne peut pas prétendre être à 4 000 habitants d'ici quinze ans sur une surface habitée double...). L'esprit d'un PLU actuel est de densifier le tissu existant. **Une réunion publique sera organisée le 19 mars à 18h30 à la salle Espaces Loisirs** afin de vous exposer ce que sera le PLU pour notre commune.

Convention avec l'USAV pour le stade de foot

François Amey

Le Conseil municipal a signé une convention avec le club de football de l'Union Sportive Abbévillers-Vandoncourt (USAV) qui permettra à ce club d'utiliser les installations dasloises. Cette convention fixe les obligations respectives de la Municipalité et du club sportif, sachant que seul le terrain en stabilisé et les vestiaires seront utilisés. La commune va engager une réfection des vestiaires pour une dépense de l'ordre de 5 000 €, avec mise hors gel des points d'eau et remise en état du chauffage. La consommation sera à la charge du club. Dans un premier temps, cette convention court jusqu'au mois de décembre 2018.

► Travaux Les travaux ont repris au Parc Japy

François Laurent



travaux de voirie seront entrepris et l'opération devrait être terminée pour le mois de juillet.

Enfouissement des réseaux au programme de ce début de deuxième tranche.

Les travaux au Parc Japy ont repris leurs cours et les entreprises procèdent à l'enfouissement des réseaux sur la deuxième tranche.

A la mi-décembre, les élus ont organisé une réunion d'information à l'intention des riverains, avec présentation des voiries et des tracés envisagés.

On a beaucoup parlé réduction de vitesse au cours de cette réunion, si bien que le projet a été quelque peu amendé. A l'origine, des ralentisseurs étaient prévus seulement aux entrées du secteur. Or, dans la mesure où le métré des voiries est relativement important, des ralentisseurs supplémentaires seront mis en place au milieu du quartier (rue du Chenêt et rue des Marronniers).

Les travaux d'enfouissement devraient durer jusqu'au mois de mai. Puis les

Le compteur Linky fait débat !

Stéphane Gricourt

Le nouveau compteur électrique «communiquant» Linky ne compte pas que des fervents, loin de là ! Alors que son installation se généralise, il continue à faire débat, les habitants s'interrogeant sur les avantages, les inconvénients et l'impact sur la santé et sur la vie privée du nouveau matériel proposé par ENEDIS. Le 25 octobre, la Municipalité a proposé une réunion publique non pas pour prendre position sur ce dossier, mais pour permettre aux Daslois de faire part de leurs interrogations directement à l'intéressé, les élus ayant convié à cette réunion Mme Anne-Marie Goussard, représentante nationale d'EDF pour qu'elle apporte un «éclairage» sur ces nouveaux équipements qui inquiètent quelque peu la population. Le moins que l'on puisse dire est que le débat a été «chaud», surtout avec les «anti-

Linky» ! Du côté de la Mairie, le Maire martèle que la commune n'a pas son mot à dire, n'étant pas propriétaire des réseaux. Elle ne pourra donc pas appuyer les demandes des habitants refusant l'installation du nouveau compteur à leur domicile, ceux-ci devront se tourner vers des associations de défense des consommateurs.

EDF a affirmé que chacun restera maître de sa décision (même si la loi de transition énergétique rend obligatoire la pose du compteur Linky), mais peut-être ceux-



La petite boîte jaune qui fait parler...

là devront-ils en assumer les conséquences éventuelles. Affaire à suivre donc !

Le compteur Linky, c'est quoi ?

Le compteur Linky est un compteur d'électricité dit «intelligent». Il permet aux clients de connaître leur consommation en temps réel et envoie les informations directement aux fournisseurs. Il est reconnaissable par sa couleur jaune et fait la même taille que les compteurs actuels. Enedis (ex-ERDF) va en installer 35 millions sur l'ensemble du territoire français d'ici 2021.

Le compteur Linky permet de voir ce que vous consommez en direct. Avec un compteur standard, la consommation n'était relevée que tous les six mois. Accessible sur l'espace

client d'Enedis, vous pourrez voir, sous forme de graphique, toute votre consommation jour par jour, demi-heure par demi-heure. Un tableau montre également si celle-ci est dans la normale ou au-dessus de la moyenne. Vous pourrez alors ajuster l'abonnement souscrit au fournisseur, fixer des objectifs de consommation ou encore profiter davantage des heures creuses.

La CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) a participé aux travaux de déploiement du nouveau compteur. Elle a autorisé le stockage de données mais a imposé plusieurs

conditions à l'enregistrement et à la conservation des données recueillies. Sur le plan de la santé, Enedis assure que le compteur Linky ne transmet pas ses informations par radiofréquences, mais par des câbles électriques. Il est conforme aux normes sanitaires européennes et françaises.

Pollution du ruisseau : la suite

Stéphane Gricourt

Suite à une dernière expertise des réseaux publics, PMA a identifié, dans le bas du village, au niveau de la rue du Moulin, une communication possible des eaux usées et pluviales au niveau de regards doubles (4 recensés). Cette non-conformité explique, suite à l'obstruction du réseau EU en juin, le déversement des égouts dans le ruisseau.

Par ailleurs, il faut rappeler que la pollution du ruisseau trouve sur Dasle encore d'autres origines soulevées depuis Juin 2017. Les égouts de la rue de Dampierre (réseau unitaire) se déversent de manière permanente dans les eaux pluviales et les égouts de la rue de la Source se déversent partiellement, et uniquement lors de fortes intempéries, dans le ruisseau (tout comme au niveau de la rue de Montbouton).

Compte tenu de ces observations, des travaux vont être ainsi réalisés prochainement pour remettre en conformité les réseaux et, ainsi, éviter toute nouvelle pollution du ruisseau.

- **Sur la rue du Moulin**, ces prochaines semaines, Véolia va entreprendre la réfection des regards dits doubles et des problèmes de collectes soulevés. Il n'y aura pas d'intervention chez les particuliers.

- **Sur la rue de Dampierre**, les travaux vont concerner le domaine public et le domaine privé. Véolia va créer un nouveau réseau de collecte d'eaux usées afin que le réseau unitaire existant soit désormais réservé aux eaux pluviales. Les travaux seront conséquents car la route sera totalement ouverte

pour y implanter le nouveau réseau. Des boîtes de branchement seront créées chez les riverains pour que les réseaux soient totalement séparés. Tous les travaux jusqu'aux boîtes de branchements seront supportés par Véolia, une participation de 60% des frais de raccordement, plafonnés à 2 000 €, sera demandée aux riverains. Une étude de cas peut être réalisée auprès de M. Brulebois (06.73.17.35.34) chez PMA (service Assainissement) qui suivra le raccordement de chacune des propriétés. Des relevés topographiques ont été faits dernièrement par Véolia pour réaliser les études de réseaux. Les travaux commenceront fin mars/début avril. Une déviation de la rue de Dampierre devra être envisagée afin de faciliter le trafic vers Etupes et Dampierre. En même temps, des travaux d'aménagement du carrefour de la Mairie seront étudiés (payés par la Mairie) dans le cadre du projet de réduction de la vitesse dans le village. Une réunion publique sera organisée prochainement pour vous exposer le projet dans son ensemble (date non encore fixée).

- **Sur la rue de la Source**, le même genre de travaux va être réalisé que sur la rue de Dampierre, mais au deuxième semestre 2018. Les travaux seront importants car ils concernent beaucoup plus de riverains. Les points à surveiller seront les accès aux propriétés et les poubelles pendant les travaux, la rue étant en impasse... La même participation aux frais de raccordement sera demandée aux riverains en fonction des travaux à réaliser.

Le cabinet médical est ouvert

François Laurent

Les travaux de réhabilitation de l'ancien bureau de Poste sont désormais terminés et le cabinet médical qui s'y est installé vient d'ouvrir ses portes. La commune a pris à sa charge les travaux pour une somme de 65 000 € (hors études) et les nouveaux locaux disposent d'un accueil/attente et de deux salles de consultation.

La première locataire à y commencer ses activités a été **Lydie Eglin**, sage-femme. Il y a quelques mois, elle exerçait encore à la Clinique des Trois Frontières à Saint-Louis. Mais sachant que la maternité allait fermer en octobre, elle a anticipé les choses et ouvert son cabinet libéral. Installée dans un premier temps chez elle, et n'intervenant qu'au domicile

de ses patients, elle a saisi l'opportunité d'intégrer le cabinet de Dasle.

La deuxième professionnelle en place est **Lydia Fusi**, psychologue. Depuis plus de quinze ans, Mme Fusi travaille dans un centre de bilan de compétences à Belfort, intervenant essentiellement dans le domaine du travail. Libre le mercredi, elle a décidé de consacrer cette journée à l'activité secondaire qu'elle vient de créer.



De gauche à droite Lydia Fusi (psychologue) et Lydie Eglin (sage-femme).

Les deux nouvelles professionnelles font partie de l'Association Dasloise Santé Libérale (ADSL) qui regroupent plusieurs professionnels de santé de Dasle, médecin, dentiste, infirmières, pharmaciens, orthophoniste,...

Contacts :

Lydie Eglin, sage-femme : sur rendez-vous (cabinet et domicile) au 07.83.37.03.07.

Lydia Fusi, psychologue : le mercredi sur rendez-vous au 07.67.56.53.64.

► Vie municipale

Les aînés à table



Les doyens du jour,
M. Beley et Mme Equoy.



120 convives avaient répondu à l'invitation de la Municipalité.

Le repas des Anciens qui a eu lieu le 5 novembre a rassemblé 120 convives à la Salle Espace-Loisirs. Comme à l'accoutumée, ce fut une journée très chaleureuse qui a commencé par la dégustation d'un excellent menu composé de salade d'avocat et de saumon fumé maison, suprême de pintade à l'estragon et sa garniture, trio de fromages, croquant aux fruits rouges et café.

Au cours de la journée, un hommage a été rendu aux doyens

du jour, en l'occurrence M. Jacques Beley et Mme Amélie Equoy qui ont tous deux reçu un cadeau de la part des élus.

L'après-midi s'est poursuivie dans la plus grande convivialité... et avec quelques pas de danse.

Des récompenses pour les jardiniers

Comme chaque année, les participants au concours des maisons et balcons fleuris (ils étaient dix en 2017) ont été récompensés, recevant leurs prix lors d'une petite cérémonie à la Mairie.



Les lauréats de l'édition 2017 du concours des maisons fleuris.



En préambule, Dominique Montagnon, adjoint au Maire et responsable de la commission environnement, a souligné que le budget fleurissement de la commune avait été réduit.

L'objectif de la Municipalité est de réaliser un fleurissement demandant

moins d'investissement et moins d'entretien, en respectant l'obligation du «zéro phyto», en privilégiant les plantes vivaces et la décoration minérale.

Puis Mme Montagnon a

remercié les participants au concours pour leur implication, en voici les lauréats : la palme est revenue à **Mme Laura Personeni** qui a devancé Mme Lysiane Py et Mme Gabrielle Vonx (ex aequo), M. Paul Collé et Mme

Laëticia Georges. Par ailleurs, un prix exceptionnel a été attribué à M. Daniel Monnin pour son jardin toujours très bien entretenu.

La soirée s'est poursuivie avec le verre de l'amitié.

► Vie du village



Repas de Noël... et concours de bonnets de Père Noël pour les enfants de la restauration scolaire.

Noël à l'école

Juste avant les vacances de Noël, les enfants fréquentant la restauration scolaire ont eu droit à un repas de fêtes avec médaillon de mousse de canard, fricassée de poulet aux giroles, gratin dauphinois, Charcennay de Haute-Saône et un dessert baptisé «La maison enneigée au caramel et ses chocolats de Noël». Les 110 convives du jour se sont bien régalez... et le concours de bonnets de Père Noël a recueilli un grand succès avec 100% de réussite !

A signaler aussi que, le 15 décembre, les écoliers ont pu également assister à un spectacle offert par la Municipalité et présenté par «La Ludotaverne». Le thème de ce spectacle était la machine fantastique du professeur Olybrius Foldingus, une représentation burlesque au cours de laquelle le professeur demande au public de l'aider à faire apparaître des jouets. Les enfants ont beaucoup apprécié, de même que l'arrivée du Père Noël venu faire une distribution de papillotes et de sachets de friandises.



Le spectacle de «La Ludotaverne».

Des jouets à petits prix



De bonnes affaires à faire à la bourse aux jouets.

Comme chaque année, les NAD ont proposé une bourse aux jouets quelques semaines avant les fêtes de Noël. Pour les visiteurs, ce fut une bonne occasion d'acquiescer des articles à des prix défiant toute concurrence... et pour les exposants de faire de la place chez eux !

Le marché des Ecoliers daslois



Le 15 décembre, les Ecoliers daslois ont proposé un marché de Noël à l'école. Les stands présentaient des objets réalisés par les enfants. Dans le courant de la journée, le Père Noël est venu leur rendre visite, pour leur plus grand bonheur !



► Vie du village

Les projets des Saute-Boyets

Très actif en 2017, le club des Saute-Boyets le sera tout autant pour l'année qui vient de commencer. Ainsi, au cours du premier semestre, le club a inscrit à son agenda, entre autres, le repas friture le 11 mars à la salle Espace-Loisirs (ouvert à tous au prix de 25 € boissons non comprises), puis le repas «cramailots» le 29 mars à la salle de l'Essor. Notons encore la croisière Boucles du Doubs le 26 avril prochain.

Pour en revenir à l'année écoulée, le club a effectué un déplacement à Wasselone (Alsace) le 15 septembre, pour la découverte du houblon. Et l'année 2017 s'est terminée par un repas de Noël à la salle protestante, 2018 commençant par l'assemblée générale le 11 janvier avec un «jambon-salade» et la galette des rois offerts par le club.



Souvenir de la sortie à Wasselone en septembre.

Goûter de Noël chez les NAD



Les danseuses, moyennes et ados.



Le groupe gym 3 pommes.

Comme chaque année, les Nouvelles Activités Dasloises ont organisé un goûter de Noël pour les enfants pratiquant une activité de danse ou de gym 3 pommes. Ce goûter, qui a réuni environ 60 enfants, s'est déroulé le mercredi 13 décembre.

A cette occasion, les danseuses ont présenté une démonstration de leur première chorégraphie apprise au cours du premier trimestre, chorégraphie qui sera interprétée lors du gala de fin d'année qui aura lieu les 30 juin et 1^{er} juillet à l'Arche de Bethoncourt.

Puis le Père Noël a fait une entrée remarquée dans la salle, distribuant un sachets de chocolats à chaque enfant et se montrant très disponible pour faire quelques photos avec ceux qui le souhaitaient. La journée s'est terminée par le goûter.



Le Père Noël avec une partie du comité des NAD.

Relaxation hebdomadaire avec le yoga

Professeur de yoga, Jessica Martinetto dispense des cours chaque mercredi soir depuis le mois d'octobre dernier à la Salle Espace-Loisirs. Si cette nouvelle section compte six ou sept adhérents réguliers, d'autres adeptes de cette discipline se joignent parfois au groupe.

Jessica propose à ses élèves du hatha-yoga, une pratique précise et rythmée de postures qui permet au pratiquant une maîtrise du corps et des sens. Exercices respiratoires et relaxation sont également au programme des séances, de quoi quitter la salle en pleine «zénitude» !

Les cours ont lieu tous les mercredis de 18h30 à 20h à l'étage de la Salle Espace-Loisirs.

Renseignements et inscriptions : Jessica Martinetto, téléphone : 06.35.92.20.13, facebook : Milla Yoga.



Jessica (deuxième en partant de la droite) dirige les cours chaque semaine.

► Économie Rencontre avec deux nouveaux professionnels installés récemment à Dasle.

Un nouveau plombier...



Jean-Christophe Perrin, le nouveau plombier...

Après de nombreuses années passées dans plusieurs entreprises de plomberie, Jean-Christophe Perrin s'est installé à son compte en septembre dernier. Désireux d'évoluer dans sa carrière, accordant une grande importance au contact avec les clients, il s'est lancé dans cette aventure motivante

Originaire de Beaucourt, établi rue de Beaucourt à Dasle depuis 2014, Jean-Christophe possède une palette de services étendue dans le domaine du sanitaire, de la plomberie et du chauffage, installation, entretien et dépannage. Il pose également des salles de bain clés en main, en création ou en rénovation

En complément, M. Perrin fournit les bouteilles de gaz. Ses devis sont gratuits et il peut intervenir sept jours sur sept en cas de nécessité.

EURL J-C Perrin, 16 rue de Beaucourt à Dasle, téléphone : 06.48.17.20.04, e-mail : christophe.25490@gmail.com

... et un nouveau boucher



... et Christophe Sansoni, le boucher, avec Joëlle, l'une de ses vendeuses.

Depuis le 26 septembre 2017, Christophe Sansoni a repris la boucherie de la rue Centrale. M. Sansoni a toujours travaillé dans le domaine de la boucherie-charcuterie, notamment en Suisse. Souhaitant s'installer à sa compte, il a saisi l'opportunité de reprendre une maison renommée où il souhaite privilégier la fabrication artisanale et le «fait maison», cervelas, knacks, saucisses, salades,...

M. Sansoni compte cinq salariés, deux bouchers, deux vendeuses et une dame plus spécialement affectée à la préparation des salades. «Ce n'est pas de trop quand on fait tout soi-même...» précise-t-il.

Boucherie 38 rue Centrale à Dasle, téléphone : 03.81.34.74.27 : ouverture (horaires d'hiver) du mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 15h à 19h, le vendredi de 8h15 à 12h30 et de 14h30 à 19h, le samedi de 8h15 à 17h (non stop). Au printemps, la boucherie sera ouverte en non stop le vendredi et le samedi et M. Sansoni prévoit d'ouvrir le dimanche matin l'été.

► En bref

Horaires de la Mairie

Depuis le début du mois de janvier et le départ en retraite de Geneviève Girard, seule Isabelle Caneva assure pour l'instant l'accueil et le secrétariat de Mairie. En attendant le recrutement d'un nouvel agent (à mi-temps), **le secrétariat sera fermé le mardi matin, le mercredi après-midi et le vendredi après-midi.** Ce fonctionnement est temporaire en attendant l'arrivée du nouvel agent.

Ampoules led

Quelques kits de deux ampoules LED sont disponibles gratuitement. Les personnes intéressées peuvent venir en retirer en Mairie. Si aucun justificatif de ressources n'est demandé, il est souhaitable que ce service gratuit profite à des gens qui en ont réellement besoin.

Recherche de bénévoles

La commune est à la recherche de bénévoles pour le service de restauration scolaire, la Bibliothèque et les actions liées à l'environnement. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en Mairie.

Assistance Numérique à l'Autonomie (ANA)

Numerica démarre la phase d'expérimentation du dispositif ANA (Assistance Numérique à l'Autonomie). Destiné à favoriser le maintien à domicile de la personne âgée, ce nouveau service permettra, entre autres, de lutter contre l'isolement en facilitant le lien social, de prévenir la perte d'autonomie, de sécuriser la personne âgée grâce à la téléassistance et facilitera son bien-être grâce à la domotique.

La phase d'expérimentation du service ANA bénéficie d'un financement de la Carsat et du Département du Doubs. Pendant un an, les personnes âgées vivant seule en Bourgogne-Franche-Comté seront équipées gratuitement.

Numerica recherche aujourd'hui des personnes âgées souhaitant expérimenter ce service d'Assistance Numérique à l'Autonomie qui a pour but essentiel de leur permettre de rester le plus longtemps possible à leur domicile. **Les personnes intéressées ou souhaitant des informations complémentaires sont invitées à contacter Dominique Montagnon, Adjointe au Maire, en Mairie.**

DÉFINITIONS, le service qu'il vous faut

Acteur de l'Economie Sociale et Solidaire, l'Ensemble DÉFI agit au quotidien pour les personnes sans emploi. L'entreprise d'insertion DÉFINITIONS est une nouvelle structure de l'Économie Sociale et Solidaire émanant de l'Ensemble DÉFI. Elle intervient exclusivement auprès des particuliers, avec ou sans matériel, pour répondre à leurs besoins (espaces verts), bricolage intérieur et extérieur, nettoyage et entretien de tombes, manutention, entretien de la maison et travaux de nettoyage, ... DÉFINITIONS vous garantit un service de qualité réalisé par des professionnels, des interventions respectant vos exigences et habitudes, des prestations ponctuelles ou régulières adaptées à vos besoins.

SARL DÉFINITIONS, 43 rue Villedieu, 25700 Valentigney - Téléphone : 03.81.37.10.08.

E-mail : contact@definitions-sap.fr - www.ensembler-defi.fr -

www.facebook.com/ensembler.defi

L'état-civil 2017

NAISSANCES HORS RESIDENCE : 29 janvier (Belfort) : BRINDEAU Arthur, 17 mai (Trévenans) : STILL Louis, 17 mai (Trévenans) : STILL Tom, 13 août (Trévenans) : FERRARIS Timoté, 31 août (Trévenans) : CHRETIEN Loïs, 13 septembre (Trévenans) : CARNICER Wembley.

MARIAGES : 4 mars : CORNEILLE Claire et STILL Katia, 8 juillet : CEZARD Frédéric et COEHLO Marie, 12 août : KREMLSER Jean et FERON Cindy, 12 août : ALBERNY Luc-Adéodat et GRISIER Marine, 8 septembre : MAKAROFF Elisabeth et SCHULTZ Deborah, 28 octobre : CHARIK Ziane et EL AMRANI Aouatef.

PACS : 17 novembre : VU-VAN Guillaume et THOMME Aurélie, 28 novembre : BELLEROSSE Rodolphe et RICHER Caroline, 18 décembre : VOUTAT Aurélien et SCHNELL Aurore, 18 décembre : DUREUIL Maxime et WIEDMANN Esther, 21 décembre : RABEYRIN Johannes et PUMPEL Cindy, 28 décembre : CAMERLO Rudy-Alexandre et MARTIN Nikita.

DÉCÈS : 31 janvier à Dasle : BONNET Aline, 1^{er} février à Dasle : VILLEMEN Yvonne, 2 février à Belfort : TAVIER André, 2 février à Dasle : CLAUDEL Jean-Marie, 18 mars à Dasle : VENTZRIETTE Yvonne, 27 avril à Beaucourt : BROND Georgette, 19 mai à Montbéliard : LEONE Odette, 23 mai à Trévenans : FROSSARD Ghislaine, 28 mai à Trévenans : BONVALOT Aimé, 7 juillet à Trévenans : VILLAUMIE Roger, 21 juillet à Beaucourt : BIRLINGER Christiane, 24 juillet à Bavilliers : RONDOT Gilbert, 12 août à Trévenans : HANS Anne, 7 décembre à Trévenans : BOILLET Malika, 8 décembre à Trévenans : BARBOLINI Ezio, 26 décembre à Rougemont : BANDELIER Sylvie.

Collecte cancer

Marie-France Colin, Corinne Hoeffel, Monique Heyberger et Danièle Loiseau, déléguées de Dasle pour la Ligue contre le cancer Comité de Montbéliard, remercient les généreux donateurs pour l'accueil qui leur a été réservé lors de la traditionnelle collecte. La somme recueillie s'élève à 3 030 €.

Recensement des jeunes

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dès leur 16^{ème} anniversaire. Ils doivent se présenter munis de leur pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents. Une attestation de recensement leur sera délivrée. **Il est rappelé que le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté, à l'issue de laquelle une attestation de participation est délivrée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire,...).**

Avez-vous du radon ?

Comment savoir si vous avez du radon chez vous ? Pays de Montbéliard Agglomération lance une nouvelle campagne de sensibilisation et de dépistage du radon. Le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle provenant du sol. Il est inoffensif à l'air libre mais il peut représenter un risque sanitaire dans l'habitat. En France, il est reconnu comme deuxième facteur de risque de cancer du poumon après le tabac. Cependant, il existe des moyens pour le mesurer et des méthodes pour limiter sa présence dans votre habitat. Pour faire le test gratuitement : des kits sont disponibles à la Direction des services à la population et cadre de vie de Pays de Montbéliard Agglomération, 31 avenue des Alliés à Montbéliard. Vous pouvez vous renseigner en téléphonant au 03.8131.87.00 ou par mail à l'adresse sante@agglo-montbeliard.fr

► Agenda



4 mars : Repas de printemps de l'Essor (12h, salle de l'Essor)

11 mars : Friture des Saute-Boyets (12h, Espace-Loisirs)

18 mars : Carnaval des Ecoliers daslois

19 mars : Réunion publique sur le PLU (18h30, Espace-Loisirs)

7 avril : Loto des NAD (20h, Espace-Loisirs)

7 avril : Nettoyage de printemps

26 avril : Repas cramaillots des Saute-Boyets (12h, salle de l'Essor)

28 avril : Goûter des Anciens

8 mai : Cérémonie commémorative (9h30, Monument)

10 mai : Foire à tout (stade)